

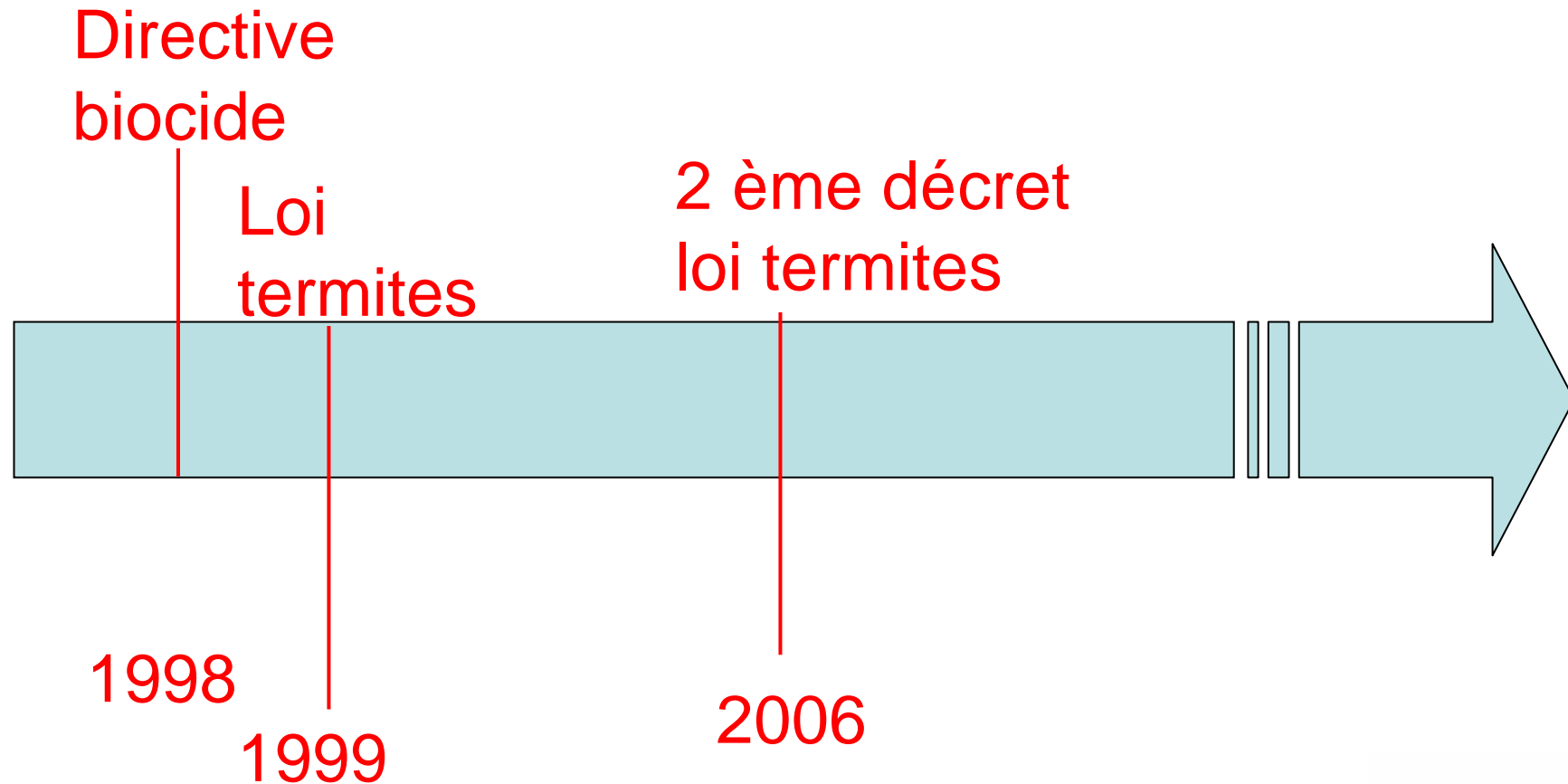
*La lutte contre les termites
dans les bâtiments neufs et existants*

L'intérêt des certifications

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



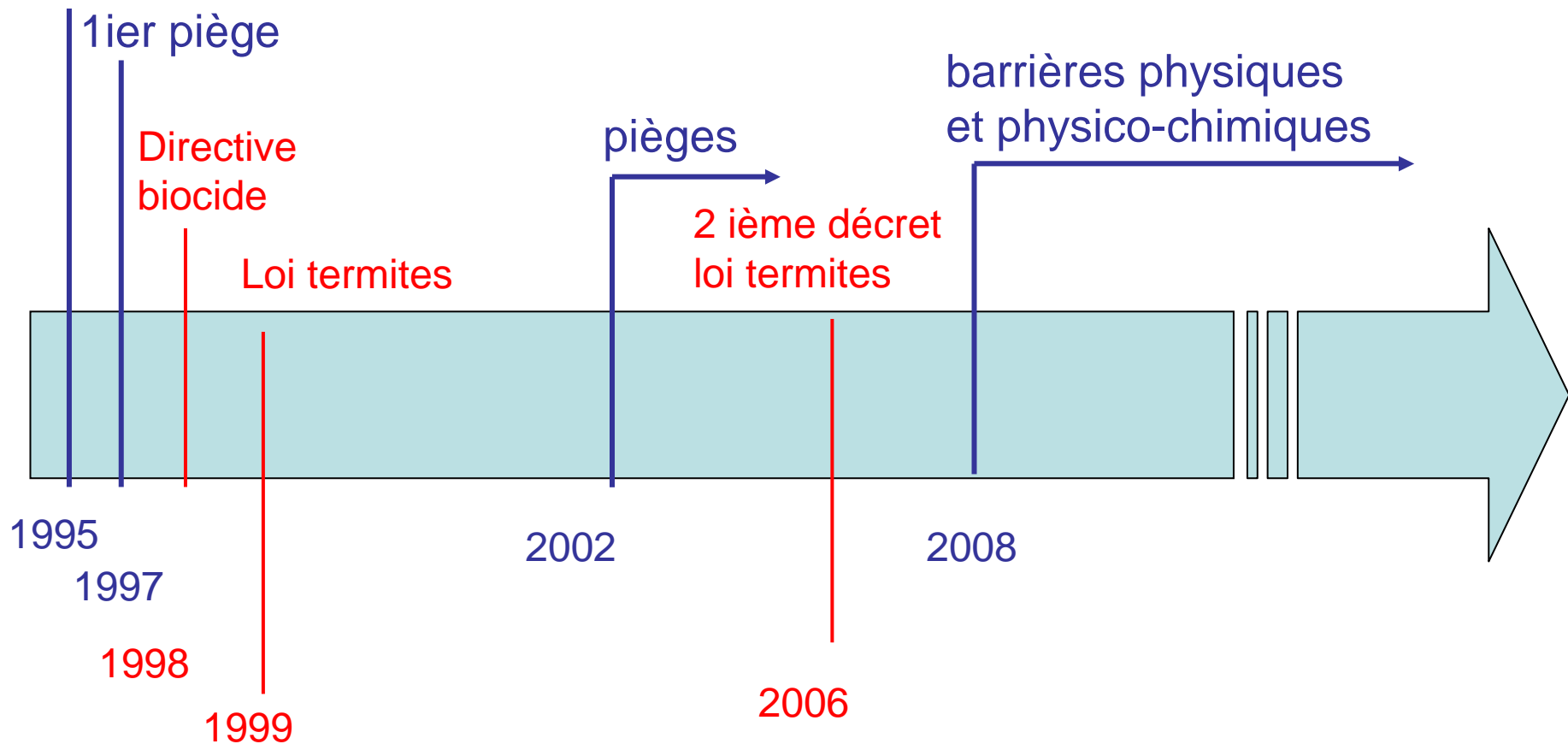
Les évolutions réglementaires



Les évolutions techniques

1ère barrière

physico-chimique



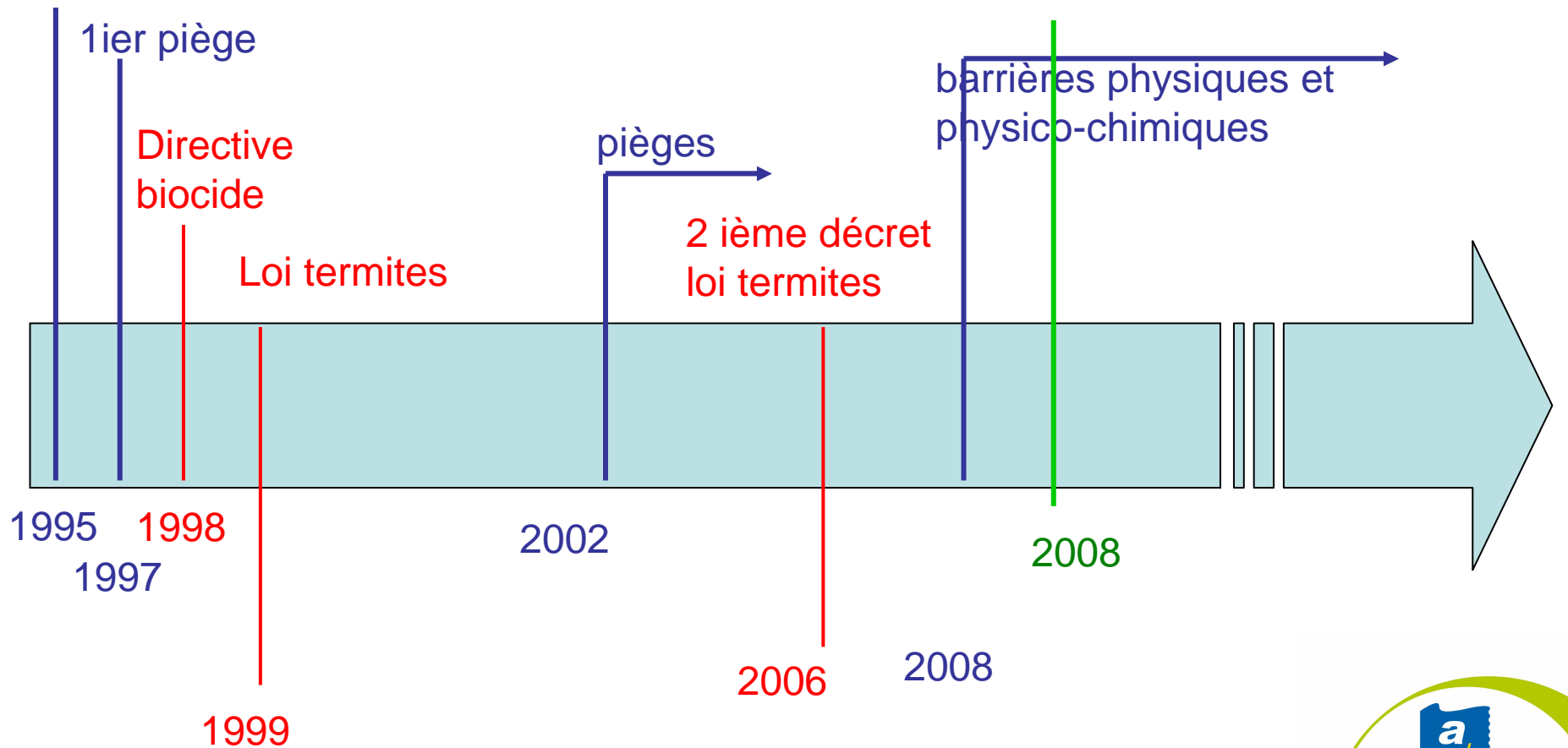
Conférence technique Marseille 12 avril 2011



Les évolutions sociétales

1ère barrière
physico-chimique

Grenelle de l'environnement,
développement durable...



Conférence technique Marseille 12 avril 2011



C'est dans ce contexte ,

les certifications ont tout leur intérêt

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



Les évolutions réglementaires

Directive biocide

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



Les évolutions réglementaires

Directive biocide



Réglementation européenne :
encadrer la mise sur le marché
de produits biocides



A.M.M sur les produits

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



Les évolutions réglementaires

Directive biocide



Réglementation européenne : encadrer la mise sur le marché de produits biocides

Évaluation impact du produit sur la santé

Évaluation impact du produit sur l'environnement

Évaluation de l'efficacité



A.M.M sur les produits

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



Avant cela....

La certification de produits CTB-P+

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



Avant cela....

La certification de produits CTB-P+

Évaluation de l'efficacité

Avant cela....

La certification de produits CTB-P+

Évaluation impact du produit sur la santé

Évaluation impact du produit sur l'environnement

Évaluation de l'efficacité

Avant cela....

La certification de produits **CTB-P+**

Évaluation de l'aptitude à l'usage
du produit

Évaluation impact du
produit sur la santé

Évaluation de l'efficacité

Évaluation impact du
produit sur l'environnement

Suivi période des sites de fabrication

Deuxième décret de la loi termites

La première mesure du décret impose

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



Deuxième décret de la loi termites

La première mesure du décret impose



Les bois et matériaux à base de bois qui participent à la structure soient résistants aux insectes xylophages

Deuxième décret de la loi termites

La première mesure du décret impose

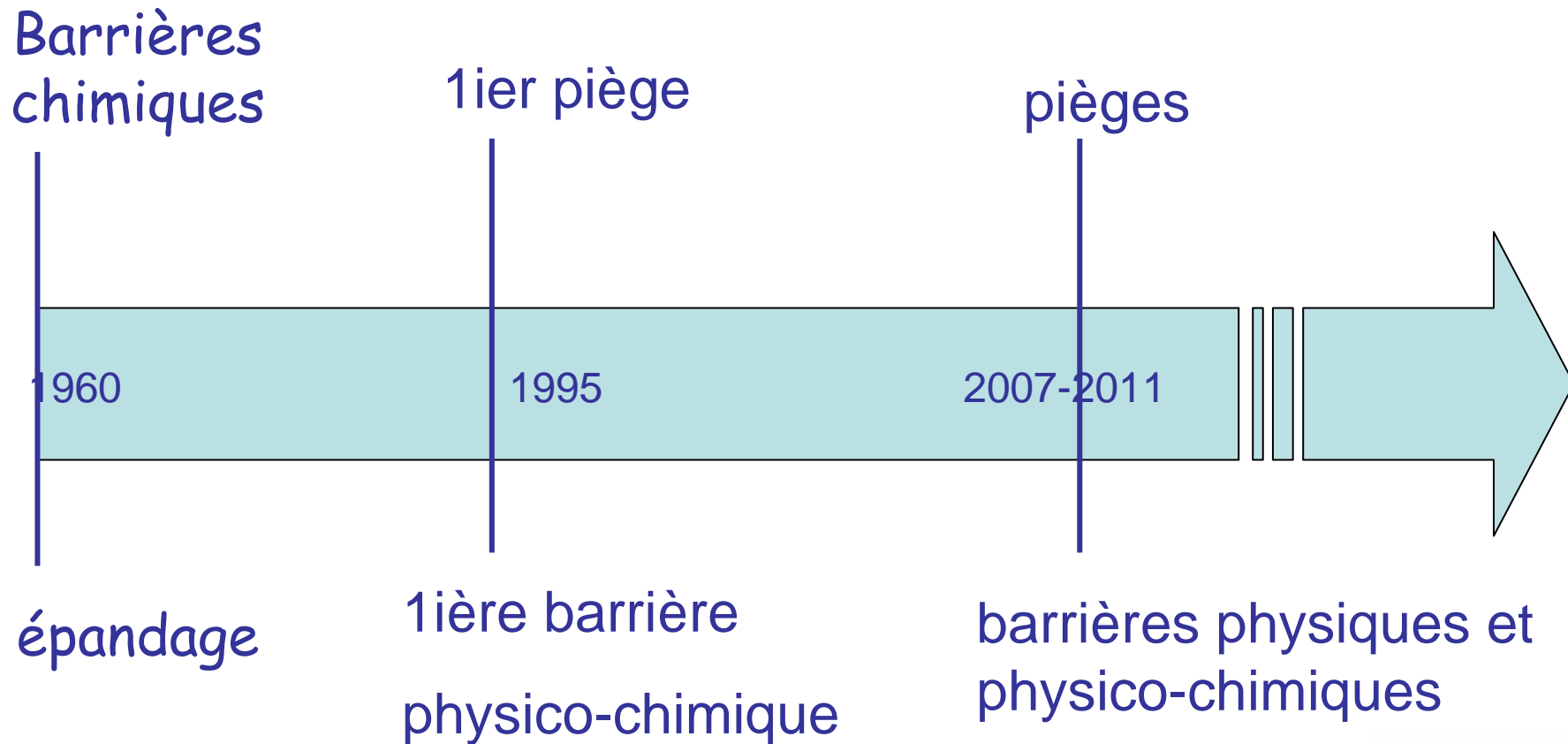


Les bois et matériaux à base de bois qui participent à la structure soient résistants aux insectes xylophages



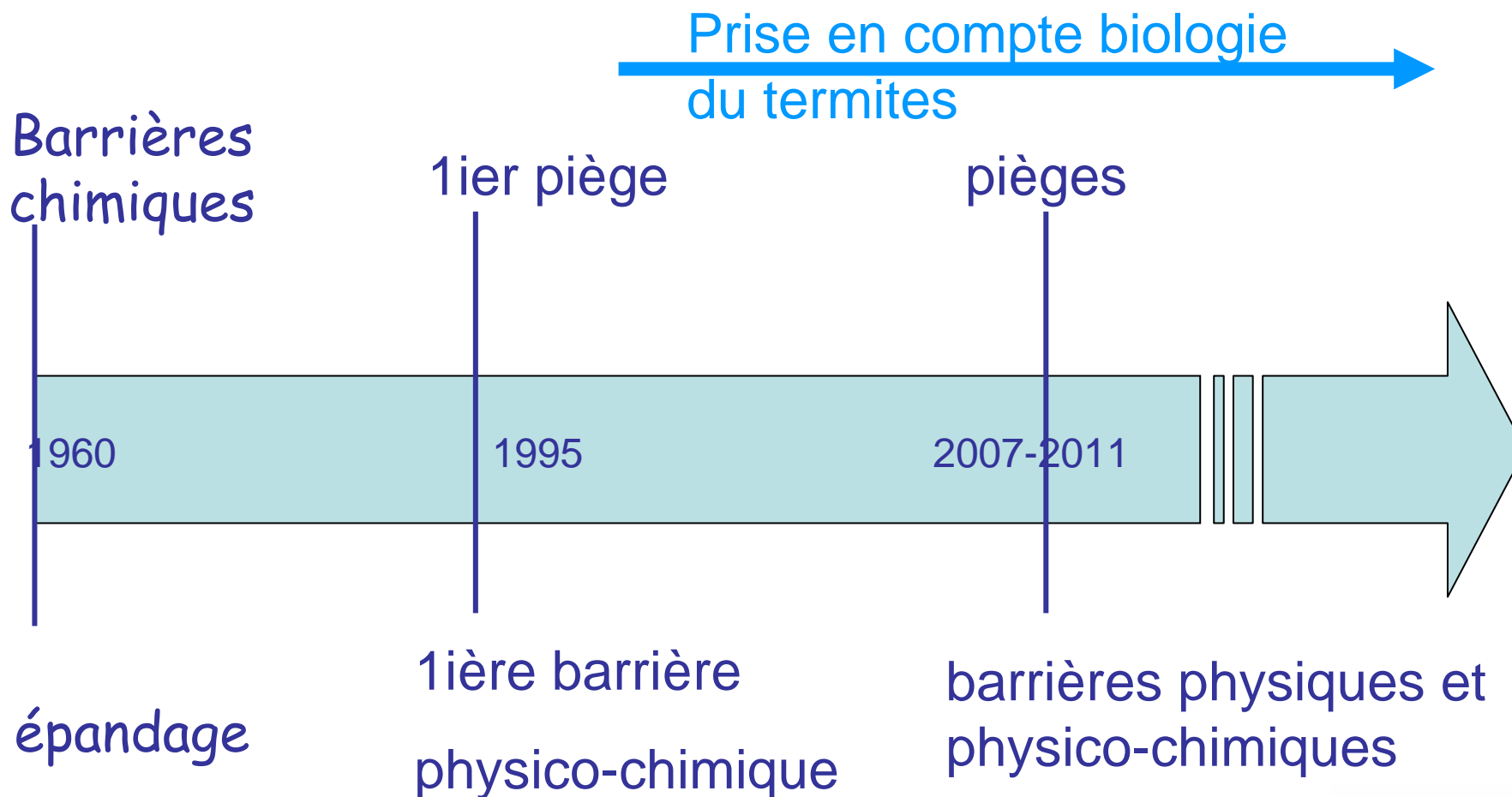
Tous les bois certifiés CTB-B+ sont résistants aux insectes xylophages et termites

Les évolutions techniques



Conférence technique Marseille 12 avril 2011

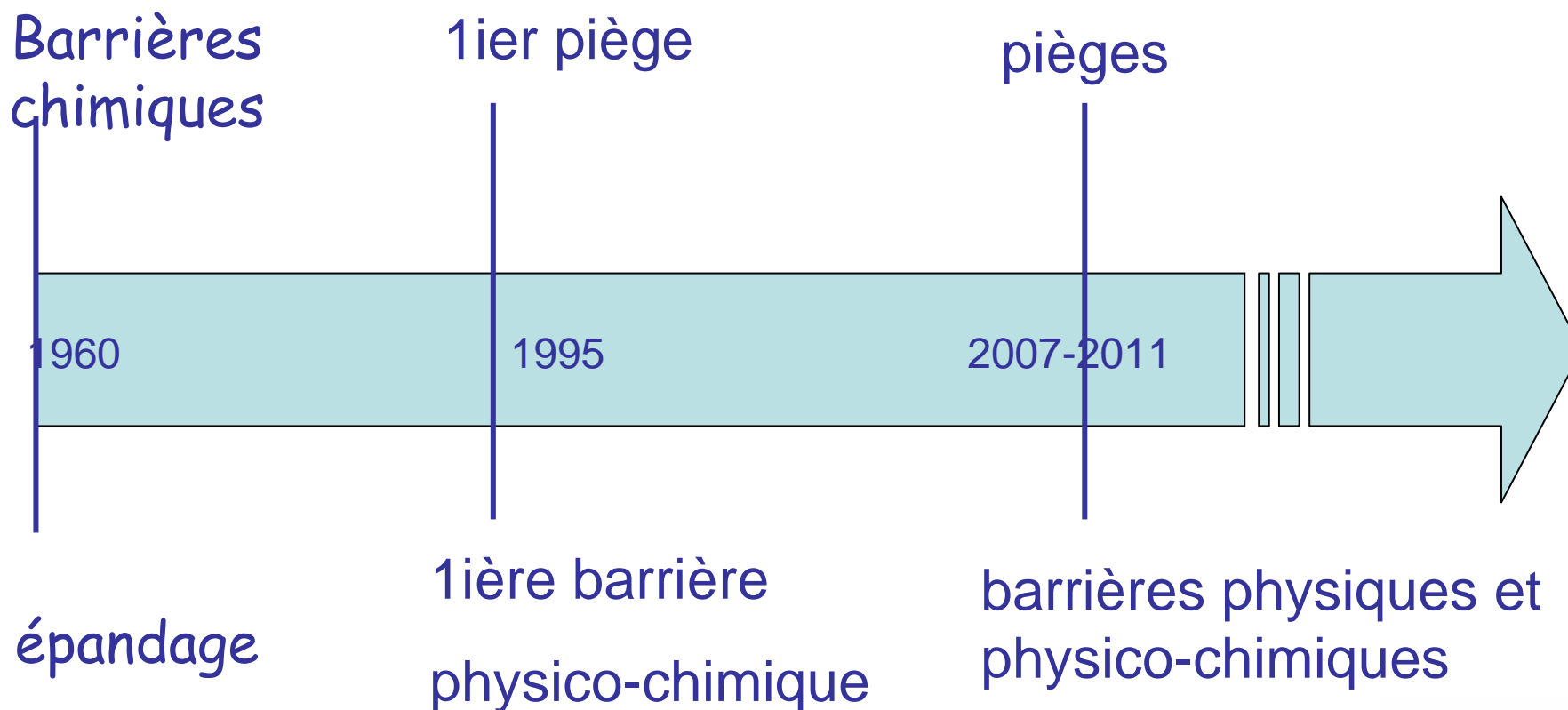
Les évolutions techniques



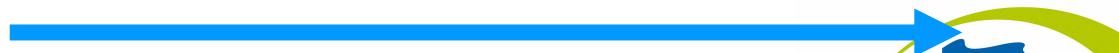
Conférence technique Marseille 12 avril 2011

Les évolutions techniques

Prise en compte biologie du termites



Prise en compte du bâti



Conférence technique Marseille 12 avril 2011



La qualité de services CTBA+
Le respect de l'environnement en +

Les évolutions techniques

Réussite d'un traitement

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



Les évolutions techniques

Réussite d'un traitement

Produits CTB-P+

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



Les évolutions techniques

Réussite d'un traitement

Produits CTB-P+

Mise en œuvre CTB-A+

Les évolutions techniques

Réussite d'un traitement

Produits CTB-P+

Mise en œuvre CTB-A+

Compétence du personnel
CTB-A+

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



Qu'est-ce CTB-A+ ?

Certification de services

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



Qu'est-ce CTB-A+ ?

Certification de services

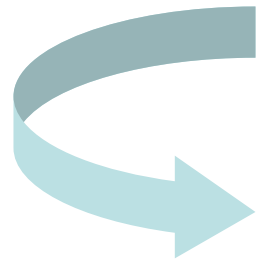


Garantir au marché le respect
d'exigences

Qu'est-ce CTB-A+ ?

Certification de services

Garantir au marché le respect d'exigences



Définies dans des référentiels adaptés
et validés par les acteurs du marché

Qu'est-ce CTB-A+ ?

Certification de services

Garantir au marché le respect d'exigences

Définies dans des référentiels adaptés et validés par les acteurs du marché



Mises en œuvre par des entreprises
reconnues pour leur compétence

Qu'est-ce CTB-A+ ?

Certification de services

évalué par tierce partie

Garantir au marché le respect d'exigences

Définies dans des référentiels adaptés et validés par les acteurs du marché



Mises en œuvre par des entreprises reconnues pour leur compétence

la certification de services CTB-A+



des entreprises applicatrices de produits de
préservation des bois dans le bâti

la certification de services CTB-A+

des entreprises applicatrices de produits de
préservation des bois dans le bâti



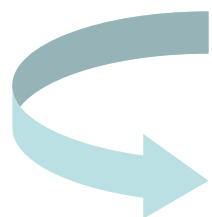
170 sites certifiés

Les entreprises s'engagent et sont évaluées sur :

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



*Les entreprises s'engagent et sont
évaluées sur :*



La déontologie commerciale

Les entreprises s'engagent et sont évaluées sur :

La déontologie commerciale



Le respect des référentiels

Les entreprises s'engagent et sont évaluées sur :

La déontologie commerciale

Le respect des référentiels



La qualité de l'intervention sur chantier

Les entreprises s'engagent et sont évaluées sur :

La déontologie commerciale

Le respect des référentiels

La qualité de l'intervention sur chantier

Le SAV



Les entreprises s'engagent et sont évaluées sur :

La déontologie commerciale

Le respect des référentiels

La qualité de l'intervention sur chantier

Le SAV

FCBA évalue l'ensemble de ces points

2 fois par an

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



Par rapport à ces nouvelles demandes..
Intégration de **critères santé-environnement** :

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



Par rapport à ces nouvelles demandes..
Intégration de **critères santé-environnement** :

 donner les précautions à prendre lors d'un traitement

Par rapport à ces nouvelles demandes..

Intégration de **critères santé-environnement** :

donner les précautions à prendre lors d'un traitement



choisir le produit le plus adapté (CTB-P+)
et **maîtriser ses consommations**

Par rapport à ces nouvelles demandes..

Intégration de **critères santé-environnement** :

- donner les précautions à prendre lors d'un traitement
- choisir le produit le plus adapté (CTB-P+)
et maîtriser ses consommations
- ↳ gérer l'ensemble de ses déchets

Par rapport à ces nouvelles demandes..

Intégration de **critères santé-environnement** :

donner les précautions à prendre lors d'un traitement

choisir le produit le plus adapté (CTB-P+)

et maîtriser ses consommations

gérer l'ensemble des déchets

maintenir la formation de son personnel



ce que vous devez exiger...



Exigez la qualité de services

CERTIFICAT DE QUALITE

CERTIFICATION DE SERVICES
DES ENTREPRISES DE TRAITEMENTS
CURATIFS & PRÉVENTIFS DES BOIS
EN ŒUVRE ET AUTRES MATÉRIAUX

Nom de l'entreprise

cofrac
Association
N° 5011
Fondée
1952
CERTIFICATION
DES SERVICES
ET DES TRAVAUX

Ce certificat atteste la qualité de service, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut prêter des décisions qui seraient prises en cours d'année, à l'examen des résultats de ce contrôle. La liste à jour des titulaires de la Marque CTBA+ est disponible au FCBA, accessible sur Internet www.fcba.fr ou www.formation.com.fr

L'entreprise désignée ci-dessus est certifiée par le FCBA et titulaire du droit d'usage de la Marque CTBA+.

Par cette certification de service, l'Institut Technologique du bois et de l'Aménagement,

- établissement d'enseignement public,
- créé en vertu de la loi n° 48 1228 du 22 Juillet 1949 par amendé du 15 Février 1952,
- organisme certificateur de services déclaré au Journal Officiel de la République Française en date du 9 Septembre 1995, conformément aux termes de la loi n° 04 442 du 9 Juin 1994 et du décret n° 05 354 du 30 Mars 1995,

reconnait la compétence professionnelle de cette entreprise et atteste la qualité des travaux qu'elle réalise en conformité avec le référentiel de la Marque pour les services suivants pour lesquels elle est certifiée.

Domaines certifiés

FCBA, organisme certificateur



10, avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
Tél. : +33 (0)1 40 19 49 19
Fax : +33 (0)1 43 40 85 65
www.fcba.fr

Date de validité

Ce certificat comporte 2 pages

1/2

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



Faire appel à une entreprise certifiée,

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



Faire appel à une entreprise certifiée,

c'est s'assurer de :

*sa compétence en matière de lutte
contre les termites*

Faire appel à une entreprise certifiée,

c'est s'assurer de :

sa compétence en matière de lutte contre les termites

sa connaissance du bâti

Faire appel à une entreprise certifiée,

c'est s'assurer de :

sa compétence en matière de lutte contre les termites

sa connaissance du bâti

sa capacité à mettre en œuvre des techniques différentes adaptées au besoin du marché.....

dans le respect de l'environnement

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



CTBA+ - Traitement et protection du bois - guide, normes, certification, carte termites. - Windows Internet Explorer

http://www.ctbaplus.fr/

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

CTBA+ - Traitement et protection du bois - guide, nor...

RECHERCHER OK

La qualité de services CTBA+
Le respect de l'environnement en +

Exigez la qualité de services **CTBA+**

Efficacité Pérennité Sécurité

Les professionnels de la préservation des bois en œuvre et autres matériaux à votre service

à la Une...

MANIFESTATIONS / ÉVÈNEMENTS

RÈGLEMENTATION

DOSSIERS DE PRESSE


FOIRE AUX QUESTIONS

LIENS UTILES

Vous êtes un **Particulier**

Vous êtes un **professionnel** ou **prescripteur**

Vous êtes **Entreprise** de la Marque **CTBA+**



Guide pratique sécurité pérennité

Télécharger le guide pratique

démarrer Citrix XenApp ... Boîte de récept... colloque marsei... CTBA+ - Traite... Microsoft Powe... Bureau- W\Distant WClient\cç sur ... 09:17

Conférence technique Marseille 12 avril 2011



La qualité de services CTBA+
Le respect de l'environnement en +